



SYNDICAT GROUPEMENT DES DISQUAIRES INDEPENDANTS NATIONAUX (GREDIN)

SYNDICAT PROFESSIONNEL N° 2017012-21368

SIÈGE SOCIAL : 4 bis, rue Richard Lenoir 75011 PARIS

**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 26 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 26 juin, à 10h00.

Les adhérents du Syndicat Groupement des Disquaires Indépendants Nationaux (GREDIN), ont tenu, le 26 juin 2017, chez Hands And Arms au 72 rue Crozatier 75012 PARIS, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Etaient présents et/ou représentés, les adhérents suivant :

ETAIENT PRESENTS : COLLECTORS BOUTIQUE – PASCAL - MONS EN BAROEUL ; CROCODISC - PHILIPPE – PARIS ; GROUND ZERO - FRANCK – PARIS ; HANDS AND ARMS - YVES – PARIS ; LA FACE CACHEE - MEDERIC – METZ ; MUSICFEARSATAN - NICOLAS – PARIS ; POP CULTURE - FREDERIC – PARIS ; SPIRITS - ALBERTO- LA FERTE ALAIS ; WALRUS - JULIE – PARIS

ETAIENT REPRESENTES : BESIDES RECORDS - JULIEN BERNHARDT - LILLE ; COME PRIMA - ERIC PAREDES - AVIGNON ; COSMIC TRIP - THIERRY ARNAUD – DRAGUIGNAN ; LE DISCOBOLE - BAPTISTE MUHL - COLMAR ; LUCKY RECORDS - GEORGES VIDAL – PARIS ; QUELQUE PART - MARC KOKOCINZKI – LILLE ; SOFA RECORDS - PIERRE OLIVIER LECLERCQ – LYON ; SONO MUSIC - LAURIE CHARDON - BOULOGNE SUR MER ; TIKI VINYL STORE - LUDOVIC FERRARA – LYON

Le Secrétaire informe l'Assemblée que sont réunies valablement 18 voix délibératives sur les 30 adhérents au jour de l'Assemblée Générale.

La réunion est présidée par Madame Julie DAVID, en sa qualité de Président du bureau provisoire du syndicat.

Le Président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et est appelée à valablement délibérer sur l'ordre du jour. Les documents visés ci-dessous sont déposés sur le bureau de l'Assemblée :

- La feuille de présence
- Les Statuts et le Règlement Intérieur

- Le rapport financier

L'ordre du jour :

- 1- Mise au vote des statuts
- 2- Présentation, genèse et situation du syndicat
- 3- Présentation et vote des missions du bureau pour 2017- 2018
- 4- Présentation des finances et vote sur le montant de l'adhésion
- 5- Présentation des candidats et vote pour le conseil d'administration

1- PREMIÈRE RÉOLUTION :

Vote des statuts

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité (18 OUI / Ø NON / Ø ABS).

2- Présentation, genèse et situation du syndicat

Julie David précise que la création du Syndicat GREDIN fut consécutive à une réunion entre plusieurs disquaires parisiens à l'initiative de l'EPEC (maison de l'emploi à Paris), afin de faire un état des lieux des besoins de la profession sur le territoire de la capitale.

Julie -Walrus, Nicolas – Music Fear Satan et Yves Hand & Arms ont alors fait le constat qu'il était nécessaire de fédérer les disquaires en créant un syndicat professionnel sur le plan national.

L'exonération de la CFE pour les disquaires fut l'occasion pour Julie – Walrus, de prendre contact avec les 263 professionnels en activité, et de s'enquérir auprès de leur municipalité respective de leur position quant à la mise à l'ordre du jour de cette disposition dans le cadre du Conseil Municipal – point liminaire à l'existence de l'exonération. A ce jour, 30 disquaires répondant aux clauses statutaires ont adhéré au syndicat suite à cette communication.

3- DEUXIEME RÉOLUTION

Nicolas – Music Fear Satan et Yves Hand & Arms présentent l'enjeu et les règles pour le choix des axes de travail du Syndicat pour les années 2017/2018.

4, 3, 2, et 1 point sont attribués par chaque votant à 4 dossiers par ordre de priorité pour eux.

Détermination des missions : Suite à un tour de table et au vu des courriers et mails des adhérents, 13 sujets ont été débattus afin de déterminer les 4 dossiers prioritaires du Syndicat.

Le vote a été effectué après plus d'une heure d'échanges avec les résultats suivants :

- 57 points pour RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS MAJORS ET INDES
- 45 points pour SUJETS DISQUAIRE DAY
- 40 points pour TVA A 5,5%
- 25 points pour MUTUALISATION DES FOURNITURES
- 08 points pour CREATION D'UNE VENTILATION DE STOCK ENTRE DISQUAIRES
- 03 points pour CREATION DE VILLAGES DISQUAIRES (festivals...)

02 points pour CREATION D'UN EVENEMENT COMMERCIAL autre que le DDay
00 point pour RELATION AVEC LES PARTICULIERS (en tant que fournisseur – faire une campagne publicitaire - recyclage),
00 point pour CARTE CADEAU (utilisation chez tous les disquaires, mandat à donner à une start-up...),
00 point pour VENTE EN LIGNE (problématique du port – négociation avec la Poste),
00 point pour ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE CLASSIQUE (faire un état des lieux)
00 point pour, AIDE AU LOYER DES DISQUAIRES D'OCCASION (par le Calif, les collectivités territoriales...),
00 point pour MODERNISATION DE LA GESTION (informatisation, comptabilité...)

Outre la poursuite du suivi du dossier de la CFE et de la recherche de nouveaux adhérents, les **4 sujets qui seront approfondis pour 2017-2018, sont :**

1/ RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS MAJORS ET INDES : Etudes des conditions d'ouverture de comptes et de remises, Rencontre avec Starter, Recenser les poids de chaque fournisseurs chez les disquaires, Négocier la possibilité de retour sur le vinyle...

2/ SUJETS DISQUAIRE DAY : Sur les prix, l'offre...

3/ TVA 5,5% : Création d'un dossier sur la baisse de la TVA en relation avec le ministère, les commissions parlementaires, les acteurs du secteur musical...

4 / MUTUALISATION DES FOURNITURES: Sacs, papiers cadeaux – Groupement d'achats...

Mise aux voix, cette résolution est adoptée suite aux 180 points attribués par les votants.

POINTS DIVERS : il est ressorti de la discussion sur la 2eme résolution l'importance d'expliquer à la clientèle la construction du prix d'un disque afin de lever les suspicions d'abus générés par les OP à 10€

-> le flyer créé par LA FACE CACHEE sera mis à disposition de ceux qui le souhaitent.
-> fabrication d'une communication type de celle des billets de concerts à mettre en place.

4- TROISIEME RESOLUTION :

Les adhérents prennent acte de la situation financière du GREDIN et décident que le montant de l'adhésion pour l'année 2018 sera de 10€.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité (18 OUI / Ø NON / Ø ABS).

5- QUATRIEME RESOLUTION :

5 structures présentent leur candidature au Conseil d'Administration. 12 places étant vacantes.

- COLLECTORS BOUTIQUE
- LA FACE CACHEE

- HANDS AND ARMS
- MUSICFEARSATAN
- WALRUS

Mise au vote à bulletin secret, chaque structure est élue à l'unanimité (18 OUI / Ø NON / Ø ABS). Dépouillement, assesseur et scrutateur : Yves – Hands And Arms, Nicolas – Music Fear Satan, Philippe – Crocodisc.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture,

Président
JULIE DAVID

Secrétaire
NICOLAS LE GOURRIEREC

Trésorier
YVES PLOUHINEC

